Paris, le 22 septembre 2014 - CARMAT (FR0010907956, ALCAR), concepteur et développeur du projet de cœur artificiel total le plus avancé au monde, visant à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque terminale, annonce aujourd'hui le renforcement de son équipe de direction avec la nomination de M. Eric Richez au poste de Directeur du Développement de CARMAT.

Son objectif immédiat est d'élaborer la stratégie d'accès au marché de la prothèse et des consoles de CARMAT. Pour cela, il travaillera en lien étroit avec la Direction Médicale dans la gestion des centres investigateurs, notamment pour développer des centres formateurs. En collaboration avec la Direction Générale et la Direction Marketing, il contribuera à l'élaboration des stratégies de remboursement et de commercialisation, puis à leur mise en place.

*« Le projet de cœur artificiel de CARMAT est aujourd'hui le plus abouti sur le plan technologique.»* a déclaré Eric Richez. « *Cette bioprothèse autorégulée apporterait des améliorations majeures aux alternatives existantes, ce qui lui permettrait de s'adresser au groupe important de patients qui n'ont aujourd'hui pas de solution thérapeutique satisfaisante.*
»

Eric Richez (53 ans) a effectué l'ensemble de sa carrière dans l'industrie du dispositif médical en Europe dans des fonctions commerciales, marketing et de développement de nouveaux marchés - tout particulièrement dans le domaine de l'assistance circulatoire. Il a notamment occupé durant plus de 13 ans de nombreuses responsabilités commerciales et marketing chez Thoratec, leader mondial des dispositifs d'assistance ventriculaire, chez qui il occupa notamment le poste de Directeur des Ventes et du Marketing Europe de 2002 à 2011, avant de devenir Directeur des Ventes EMEA de 2011 à 2013. Plus récemment, il était en charge des ventes Europe du Sud pour Circulite.

« *Au nom de l'ensemble de nos équipes, je tiens à souhaiter la bienvenue à Eric. Son arrivée m arque une étape importante pour CARMAT et va nous permettre d'établir des bases solides pour notre futur développement*
*en Europe.*
», a commenté Marcello Conviti, Directeur Général de CARMAT.

Eric Richez est diplômé en mathématiques et a suivi une formation professionnelle en commerce et gestion, ainsi qu'une formation en gestion de forces de vente.

**A propos de CARMAT : CARMAT, le projet de cœur artificiel le plus performant au monde**

**La seule réponse crédible à tous les cas d'insuffisance cardiaque avancée en phase terminale, véritable enjeu de santé publique :** CARMAT propose de répondre, à terme, à un enjeu de santé publique majeur lié aux maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le monde : l'insuffisance cardiaque. En effet, plus de 20 millions de patients sont concernés par cette maladie en Europe et aux États-Unis à ce jour. Grâce à la poursuite du développement de son cœur artificiel total, CARMAT a pour ambition de pallier le manque notoire de greffons dont sont victimes des dizaines de milliers de personnes souffrant d'insuffisance cardiaque terminale.

**Le fruit du rapprochement de deux expertises uniques au monde** : l'expertise médicale du Professeur Carpentier, mondialement reconnu notamment pour l'invention des valves cardiaques Carpentier-Edwards
®
les plus implantées au monde, et l'expertise technologique d'Airbus Group, leader mondial de l'aéronautique.

**Le mimétisme du cœur naturel** : par sa taille, le choix des matériaux de structure et ses fonctions physiologiques inédites, le cœur artificiel total CARMAT pourrait, sous réserve de la réussite des essais cliniques à effectuer, sauver chaque année la vie de dizaines de milliers de patients tout en leur assurant une absence de risque de rejet et une qualité de vie sans équivalent.

**Un projet leader reconnu au niveau européen** : en accord avec la Commission Européenne, CARMAT bénéficie de l'aide la plus importante jamais accordée par Bpifrance à une PME, soit un montant de 33 millions d'euros.

**Des fondateurs et des actionnaires prestigieux fortement impliqués :** Airbus Group, le Professeur

Alain Carpentier
, le
Centre Chirurgical Marie Lannelongue
,
Truffle Capital
, un leader européen du capital investissement et les milliers d'actionnaires, institutionnels et particuliers, qui ont fait confiance à CARMAT.

***Pour plus d'informations :*** *www.carmatsa.com*

**Note de mise en garde**

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Carmat dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la Société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la Société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la Société. Les objectifs de la Société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans son document de référence enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 mars 2014 sous le numéro D.14-045 et de la note d'opération ayant reçu le visa n°11-308 en date du 11 juillet 2011, aux changements des conditions économiques, des marchés financiers ou des marchés sur lesquels CARMAT est présent. Notamment aucune garantie ne peut être donnée quant à la

capacité de la société de finaliser le développement, la validation et l'industrialisation de la prothèse et des équipements nécessaires à son utilisation, de produire les prothèses, de satisfaire les demandes de l'ANSM ou de toute autre autorité de santé, de recruter des malades, d'obtenir des résultats cliniques satisfaisants, de réaliser les essais cliniques et les tests nécessaires au marquage CE, d'obtenir le marquage CE ou de mener à bien l'industrialisation du projet.